

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**
Loire-Atlantique**ARRONDISSEMENT**
NANTES**CANTON**
SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

27 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept septembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odyssee au Bois Cesbron après convocation légale en date du dix-sept septembre deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda-PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Jean-Yves ROUX, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JEGO, M. Gilles BERREE, Mme Florence CORMERAIS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN,

Absents avant donné pouvoir :

Mme Catherine LE TRIONNAIRE donne procuration à Mme Dominique VIGNAUX
M. Morvan DUPONT donne procuration à M. Yann GUILLON
M. Francis WETTA donne procuration à M. Sébastien ARROUËT
Mme Cyrienne FOUQUET-HENRI donne procuration à Mme Maryse PIVAUT
M. Dominique FOLLUT donne procuration à M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 JUIN 2021**01. Rapport annuel Nantes Métropole 2020**

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité de Nantes Métropole pour l'année 2020.

02. Décision modificative n°1 du budget Ville – 2021

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENSIIONS du groupe Orvault au centre :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget Ville 2021.

03. Etalement de charges exceptionnelles liées à la crise sanitaire du COVID-19

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENSIIONS du groupe Orvault au centre :

- **AUTORISE** sur 5 ans l'étalement des charges liées au COVID-19 mandatées durant le 1^{er} semestre 2021, pour un montant total de 45 900,47 €.

Les crédits nécessaires à la passation de ces opérations d'ordre seront prévus au budget primitif 2021 et seront inscrits aux budgets primitifs des exercices suivants.

04. Décision modificative n°1 du budget Energie – 2021

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENSIIONS du groupe Orvault au centre :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe Energie de l'exercice 2021.

05. Réforme de la fiscalité locale – Limitation de l'exonération de taxe foncière sur le bâti pour les constructions nouvelles et assimilées

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable.

06. Remboursements

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'appliquer les modalités de remboursement.
 - **DECIDE** de procéder aux remboursements définis dans l'exposé.
- Les crédits correspondants sont inscrits sur la ligne 6718 « autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion » du budget principal de la Ville.

07. Actualisation de la procédure de remboursement des frais engagés par les agents à l'occasion de déplacements temporaires

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DEMANDE** une mise en application des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} octobre 2021 et l'abrogation des délibérations des 15 décembre 2008, 2 avril 2012 et 10 juin 2013.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les demandes de remboursements faites par les agents lors de leurs déplacements professionnels.
- **DECIDE** cette application des remboursements sur les budgets correspondants chapitre 011.

08. Monétisation exceptionnelle du compte-épargne temps (CET)

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, Monsieur DUBOST s'étant absenté pour le vote :

- **AUTORISE** l'indemnisation des jours épargnés sur le compte épargne temps pour les agents radiés des cadres pour retraite pour invalidité.
- **DECIDE** d'appliquer les montants prévus pour l'indemnisation des jours épargnés aux conventions établies en cas de mutation ou de détachement.
- **DECIDE** d'inscrire au budget les crédits correspondants chapitre 012.

09. Gratification des stagiaires

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, Messieurs DUBOST et GILLES s'étant absentés pour le vote :

- **AUTORISE** le paiement d'une gratification.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les conventions de stages.
- **DECIDE** cette application des paiements sur les budgets correspondants au chapitre 012.

10. Tableau des emplois : mise à jour au 01/10/2021

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise à jour du tableau des emplois à la date du 01/10/2021.

11. Modification de la répartition des indemnités de fonction des élus municipaux

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENIONS du groupe Orvault au centre :

- **FIXE** l'indemnité mensuelle de Monsieur DUBOST à 400 € et celle de Monsieur BOILEAU à 100 €.

- **PRECISE** que ces modifications seront applicables à compter du 1^{er} octobre 2021 et qu'elles sont sans impact sur le volume global des indemnités tel qu'il a été fixé par le Conseil Municipal le 16 juillet 2020.

12. Groupe scolaire et salles associatives site Elia - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre - Modifications de l'enveloppe prévisionnelle et du planning d'opération.

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de l'attribution le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du groupe scolaire et salles associatives site Elia à Orvault à l'agence MABIRE REICH architectes mandataire, pour forfait de rémunération de 953 534 € TTC, sur un montant de travaux de 5 700 000 € TTC (valeur mars 2021) ;
- **PREND ACTE** de l'enveloppe prévisionnelle de l'opération à 8 200 000 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional et tout autre organisme, les subventions correspondantes.

13. Plaisance multi-accueil : programme, enveloppe prévisionnelle d'opération et demande de subventions

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme d'opération et le coût prévisionnel de l'opération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, pour le financement de cette opération, toutes subventions auprès de l'Europe (FEDER), de l'Etat, de la Région, du Département, de la Métropole de Nantes, de la CAF de Loire-Atlantique et de tout autre organisme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions et formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

14. Cession des parcelles CE 100 et 101, 4 et 5 place Jeanne d'Arc au profit d'un projet de boucherie-charcuterie-traiteur

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENIONS du groupe Aimer Orvault :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la promesse de vente et l'acte authentique relatif à la vente des parcelles bâties cadastrées section CE 101 et 100 situées « Le Bourg », de superficies respectives 113 et 182 m² environ, au profit de la SCI PUECH-CABROL pour la réalisation d'une boucherie-charcuterie-traiteur « l'Effet Bœuf », pour un montant total net vendeur de 430 000 euros (QUATRE CENT TRENTE MILLE EUROS) ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la régularisation de cette transaction ;
- **PRECISE** que les frais d'études nécessaires au montage du projet et d'acte notarié seront pris en charge par l'acquéreur.

15. Cession - Parcelle CX 409 - 2 rue des Peupliers – Le Petit Saint Jean

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENIONS du groupe Aimer Orvault :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et le cas échéant une promesse de vente relatifs à la vente de la parcelle CX 409, d'une superficie de 2 599 m² environ, au profit de La Nantaise d'Habitations pour un montant total net vendeur de 810 000 euros (HUIT CENT DIX MILLE EUROS) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la régularisation de cette transaction ;
- **PRECISE** que les frais d'acte notarié seront pris en charge par l'acquéreur.

16. Régularisation cadastrale terrain de la « balance » - La Retardière

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition à titre gratuit de la parcelle CD DP a (en cours de numérotation) d'une superficie de 978 m² environ, sise chemin de la Retardière, étant précisé que cette rétrocession interviendra après constat de désaffectation, déclassement pour cession par Nantes Métropole ;
- **PRECISE** que cette parcelle sera incorporée de fait dans le domaine privé de la Ville ;
- **PRECISE** que la Ville prendra en charge l'ensemble des frais de géomètre et d'acte relatifs à cette régularisation cadastrale.

17. Déclassement de véhicules et engins

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le déclassement du matériel visé dans l'exposé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la vente de ces véhicules.

18. Tarification solidaire : renouvellement de la convention avec Nantes Métropole

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention,
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

19. Hébergement d'urgence : convention avec l'association Solidarité Estuaire

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention,
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

20. Démarche territoriale de résorption des campements illicites et intégration des migrants d'Europe de l'est – Partenariat financier entre la commune d'Orvault et Nantes Métropole – Avenant n°3 à la convention de coopération existante pour l'année 2021

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame RAIMBAULT s'étant absentée pour le vote :

- **APPROUVE** l'avenant n°3 à la convention de coopération, signée le 20 décembre 2019 avec Nantes Métropole au titre de l'année 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **APPROUVE**, en application du principe de participation financière des communes non dotées de terrains d'insertion temporaires à hauteur de 25 % du forfait annuel et acté dans la convention de coopération, une participation financière de 3 628 € pour la ville d'Orvault en 2021.

21. Création d'une maison France Services dans le quartier Plaisance - Demande de subvention

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le maire à candidater pour la labellisation d'une Maison France Services au sein du quartier politique de la ville de Plaisance ;
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération tel qu'exposé ci-dessus ;
- **DECIDE** de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la réalisation des travaux et l'acquisition des équipements nécessaires à cette opération.

22. Médiation – Conventions de partenariat avec les bailleurs et les copropriétés

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame NOBLET s'étant absentée pour le vote :

- **APPROUVE** la participation financière sollicitée, soit 25 euros par logement et par an, auprès des bailleurs et copropriétés suivantes : Atlantique Habitations, Harmonie Habitat, CDC HABITAT, et la copropriété des Tilleuls (Citya Nantes Immo)

- **APPROUVE** les conventions de participation.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer.

23. Organisation de la Commission Communale pour l'Accessibilité

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification de la composition de la commission communale d'accessibilité.

24. Renouvellement du conseil citoyen du quartier de Plaisance

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des modalités du renouvellement du conseil citoyen.

25. Convention de mise à disposition du Théâtre de la Gobinière au Théâtre de l'entracte du 22 au 24 décembre et du 26 au 31 décembre 2021

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame CORMERAIS s'étant absentée pour le vote :

- **AUTORISE** le Maire à pratiquer une dérogation exceptionnelle au règlement d'utilisation du théâtre afin de pouvoir louer celui-ci le 31 décembre 2021 au soir à la compagnie du théâtre de l'Entr'Acte.

26. Adhésion au dispositif « Pass Culture »

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame CORMERAIS ainsi que Messieurs ANGOMARD, BOUTIN et DERRIEN s'étant absentés pour le vote :

- **AUTORISE** le référencement de l'ensemble de l'offre culturelle de la ville d'Orvault sur l'application Pass Culture.
- **AUTORISE** ce nouveau moyen de paiement pour la billetterie des spectacles de la saison culturelle et pour toute autre prestation culturelle payante susceptible d'être proposée par la Ville d'Orvault.

27. Bibliothèque municipale d'Orvault – Modification du règlement intérieur et du règlement d'utilisation des ressources numériques

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame CORMERAIS ainsi que Messieurs ANGOMARD, BOUTIN et DERRIEN s'étant absentés pour le vote :

- **APPROUVE** le règlement intérieur de la Bibliothèque municipale.
- **ADOpte** le règlement d'utilisation des ressources numériques de la Bibliothèque municipale annexé au règlement intérieur.

28. Versement d'une contribution de solidarité au profit d'Haïti

Sur proposition de la commission Culture, Sports et Coopération Internationale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR, 1 voix CONTRE de Monsieur WETTA et 4 ABSTENSIIONS de Mesdames CORMERAIS et JEGO ainsi que de Messieurs ARROUET et BERRÉE, du groupe Aimer Orvault, Monsieur DERRIEN s'étant absenté pour le vote :

- **DECIDE DE VERSER** à l'association Cités-Unies France une contribution de 1 000 € au Fonds de solidarité « SÉISME HAÏTI 2021 ». Les crédits seront prélevés sur le compte 04.6574.

29. Renouvellement du Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur DERRIEN s'étant absenté pour le vote :

- **VALIDE** le nouveau Projet Educatif de Territoire.

30. Bonus Territoire CAF

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur DERRIEN s'étant absenté pour le vote :

- **AUTORISE** le Maire à mettre un terme, de manière anticipée, au Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022 au profit de la mise en œuvre du « Bonus Territoire » à compter du 1^{er} janvier 2021.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des conventions découlant de la mise en œuvre du « Bonus Territoire ».

31. PIA Jeunes : « Chantiers de découverte et de remobilisation »

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur DERRIEN s'étant absenté pour le vote :

- **APPROUVE** l'adhésion de la Commune d'Orvault à un nouveau groupement de commande ayant pour objet la passation, la signature et la notification d'un marché de prestation de services pour la mise en œuvre d'une action « Chantiers de découverte et de remobilisation » ;
- **ACCEPTE** les termes du projet de convention constitutive du groupement ;
- **AUTORISE** la signature de la convention constitutive du groupement ;
- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer, pour le compte de la Commune, toutes les pièces nécessaires à la réalisation de l'objet faisant suite à la convention de groupement de commandes, comprenant les besoins propres de la Commune dont le montant global estimatif est de 10 000 € H.T. pour la durée globale du marché.

32. Maison de la petite enfance et de la parentalité

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame JEGO et Monsieur DERRIEN s'étant absentés pour le vote :

- **ADOPTER** la proposition d'utiliser le site de la Gobiinière en Maison de la petite enfance et de la parentalité, à compter de la rentrée scolaire 2021.

33. Création d'une parenthèse

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame VIGNAUX et Monsieur DERRIEN s'étant absentés pour le vote :

- **ADOPTER** la proposition de créer une parenthèse sur le site de la Gobiinière

34. Actualisation du Règlement Intérieur de fonctionnement des structures municipales Petite Enfance

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame VIGNAUX s'étant absentée pour le vote :

- **APPROUVER** le règlement intérieur ainsi modifié,
- **ADOPTER** le nouveau règlement intérieur de fonctionnement des structures municipales de la Petite Enfance. Celui-ci entrera en vigueur à compter de la présente délibération.

35. Mise en place du Règlement de fonctionnement du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame VIGNAUX et Monsieur ROUX s'étant absentés pour le vote :

- **ADOPTER** le règlement de fonctionnement du LAEP.

36. Actualisation des charges de fonctionnement et prestations scolaires pour l'année 2021-2022 pour les écoles privées sous contrat avec l'Etat

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame BELLANGER s'étant absentée pour le vote :

- **ADOPTER** les dotations pour l'année scolaire 2021-2022.
- **AUTORISER** le Maire à signer l'avenant à la convention établie entre la Ville et l'OGEC Saint Joseph afin de modifier le montant de la subvention versée pour chaque élève orvaltais au titre du service d'accueil périscolaire.

37. Renouvellement de l'adhésion au Réseau Canopé

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Madame BELLANGER s'étant absentée pour le vote :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention cadre liant la Ville d'Orvault avec Réseau Canopé ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat liant la Ville d'Orvault avec Réseau Canopé

38. Rentrée scolaire 2021-2022

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PRENDRE ACTE** des informations relatives à la rentrée scolaire 2021-2022.

39. Informations au Conseil Municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par la Conseil municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal :

- **PRENDRE ACTE** des informations au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par le Conseil municipal

La séance est levée

Affiché du : 28 septembre 2021
Jusqu'au : 28 novembre 2021

Orvault, le 28 septembre 2021

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE